

INFO CENT COLS

Du Club des Cent Cols → - www.centcols.org – N° 34, Mars 2024.

Le Mot du président.

Chères amies, chers amis,

Cette fois, le Mot du Président sera très court car cet **Info Cent Cols** contient également le rapport moral au 31/12/2023, puisque tous les rapports se réfèrent à cette date suite au changement de la date de clôture de l'exercice comptable.

Je n'ai pas l'intention d'ennuyer les lecteurs, je vous renvoie donc à la lecture du rapport moral.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont collaboré à l'élaboration de ce document et tous ceux qui contribuent à rendre active la vie du Club.

En particulier, je remercie sincèrement Alain BRAULT qui a cessé ses activités de Secrétaire, vérificateur / coordonnateur au sein du GT France. Merci également à Pierre BRIVET qui a accepté de faire partie de l'équipe du GT France.

Avec ces changements, l'organisation du GT est la suivante :

- Jean-Michel CLAUSSE devient le Secrétaire, vérificateur / coordonnateur :

Son rôle est de préparer les tableaux de vote (Google Sheets) avec les propositions reçues, de suggérer les mises à jour du catalogue FR et de les vérifier avant envoi aux informaticiens pour la mise à jour effective.

- Guy RUFFIÉ, Jean-François PLANTARD et Pierre BRIVET :

Ils votent sur les propositions qui sont retenues ou rejetées à la majorité des voix.

- Philippe CARREZ :

Il s'occupe de la mise à jour des cotations de col.

Bonne lecture à tous et n'hésitez pas à nous écrire si vous le souhaitez.

Enrico ALBERINI.

Président du Club des Cent Cols.

Sommaire.

P 1 : Le Mot du Président.
P 2 : Rapport moral du président.
P.3 à 4 : Rapport d'activité du secrétaire.
P.5 à 7 : Rapport financier du trésorier.
P.8 : Diffusion de l'Info Cent Cols.
P 8 : Cotisations 2024 (rappel).
P 8 : Prise de licence FFCT saison 2024.
P 9 : Assemblée Générale du 04 novembre 2023.
P 10 à 16 : Réunion CA du 03 février 2024.
P 16 à 19 : Les rassemblements régionaux 2024.
P 20 à 21 : L'informatique (nouveau).
P 22 à 23 : La Semaine Européenne 2024.
P 24 : Recommandations pour les photos de cols.
P 25 : L'essentiel (document pour DEL).



Rapport moral du président, Enrico Alberini.

Ce rapport moral porte sur la période du 01 juillet 2023 au 31 décembre 2023. Il s'agit d'une période de transition de 6 mois résultant de l'approbation du décalage de la clôture des comptes pour l'exercice comptable du 30/06/2023 au 31/12/2023.

Cette décision a été proposée par le Conseil d'Administration et confirmée par votre vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 novembre 2023 à Autun. À partir du prochain exercice, il coïncidera dorénavant avec l'année civile.

Les votes des rapports moral, financier et d'activités portant sur la période du 01 juillet 2023 au 31 décembre 2023 s'effectueront lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 28/09/2024 à Bugeat en Corrèze.

Toutefois, le CA souhaite que les membres du club prennent connaissance des différents rapports qui seront disponibles dans le prochain Informations Cent Cols (ICC).

Deux séjours ont eu lieu au cours des six derniers mois de 2023, le séjour d'été à Praz-sur-Arly et le séjour d'automne à Autun. Ils ont rencontré un succès en termes de convivialité. Lors du séjour d'automne du 03 au 05 novembre 2023 en Saône et Loire, la participation a été au-delà de nos espérances. Ce fut un réel plaisir de voir une salle comble pour notre Assemblée Générale. Participer aux séjours et aux rassemblements régionaux est une expérience qui enrichit le sentiment d'appartenance au Club, et j'invite ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de le faire, à profiter de nos offres.

Outre les nombreuses rencontres régionales, les traditionnels séjours sont également au programme de l'année 2024. Le séjour de printemps se déroulera à Porticcio en Corse du 20 au 27 avril, le séjour d'été à Vogüé dans le département de l'Ardèche du 29 juin au 06 juillet et le séjour d'automne du 27 au 29 septembre à Bugeat en Corrèze.

Suite à l'approbation du changement de date de l'exercice comptable, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir l'Assemblée Générale dans le dernier trimestre de l'année mais elle se déroulera environ un mois plus tôt en espérant avoir une météo plus clémente.

L'organisation des séjours est une activité complexe et laborieuse qui prend beaucoup de temps à préparer et repose sur l'aide de bénévoles locaux pour proposer, préparer et reconnaître les parcours. À ce jour, nous n'avons aucune proposition pour l'année 2026 et les années suivantes. Si vous souhaitez proposer un séjour dans votre région, n'hésitez pas à contacter Christophe BADONNEL et Jean-Luc MATTE en écrivant à l'adresse suivante : sejours@centcols.org.

Faute de volontaires, les séjours pourraient se présenter sous une forme différente que celle que vous connaissez aujourd'hui.

Du 20 au 28 juillet 2024, la Semaine Fédérale de la Fédération Française de Cyclotourisme aura lieu à Roanne. Notre Club sera présent avec son stand au village fédéral et un rassemblement Cent Cols sera organisé. De plus amples informations seront communiquées dès que nous les connaissons. Un appel à volontaires sera lancé dans une lettre d'informations.

Lors de la réunion du CA du 04/11/2023 à Autun le CA a évoqué la refonte du site internet datant du printemps 2015 pour y apporter une meilleure visibilité et plus grande rapidité. Une commission a été créée pour établir un cahier des charges.

La commission est composée de Daniel BOSSARD, Rober CHARBONNIER, Guy GARCIN, Régis PARAZ, François RIEU et Patrick SCHLEPPI.

Cette activité est complexe et prendra du temps. Pour l'instant, certains aspects du site ont été modifiés, notamment sur la page d'accueil.

Notre association est dirigée par un Conseil d'Administration de 3 membres minimum et 11 membres maximum, élus pour 4 ans par l'Assemblée Générale. Pour ce mandat, il y a 9 membres élus, ce qui correspond au nombre de candidats qui se sont présentés.

Le mandat de ce Conseil d'Administration prendra fin lors de l'Assemblée Générale 2025. Toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'investir dans le fonctionnement du Club peuvent commencer à y réfléchir. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page du site <https://www.centcols.org/faq-le-ca/>.

Je termine en remerciant tous les bénévoles (plus de 50)-qui permettent à ce club qui a fêté ses 50 ans, de poursuivre ses nombreuses activités.

Enrico ALBERINI.
Président du Club des Cent Cols.

Rapport d'activité du secrétaire, Hervé Retière.

Cette deuxième année pour le Conseil d'Administration élu en novembre 2021 à Sainte-Maxime se termine et nous attaquons une nouvelle année qui sera pleine d'événements.

Si vous avez bien lu le rapport moral de notre Président, je ne vais pas jouer le perroquet, il a largement exposé toutes les activités de la Confrérie en s'attardant sur les séjours et les rassemblements.

Il ne me reste que six points sur lesquels il ne s'est pas prononcé, alors je vais pouvoir vous les présenter :

- L'activité du club FFCT pour laquelle je tiens à remercier nos licenciés pour leur assiduité et leurs participations individuelles dans le Challenge de France. Il faut continuer dans cette vision.
- J'ai reçu des échos très positifs de la part des licenciés qui ont participé à la Semaine Fédérale de Cyclotourisme à Pont-à-Mousson sur cette créativité et l'initiative liée aux parcours avec le logo CCC.
- Je me permets aussi de féliciter nos **39 postulants au Paris-Brest-Paris inscrits dans le Club des Cent Cols qui sont à jour de leur cotisation 2023 pour la Confrérie.**

Malheureusement d'autres membres participants ont appartenu dans le passé à la Confrérie, ils ne sont plus à jour de leur cotisation, c'est bien dommage mais ils peuvent régulariser leur situation et revenir vers nous.

Nos 39 membres se sont armés de courage, d'efforts et d'ambitions personnelles. Ils ont tous accomplis cet entraînement intensif et contraignant pour se forger un moral d'acier qui leur a permis d'atteindre cet objectif de réaliser leur premier ou leur énième **Paris-Brest-Paris**. À l'occasion du départ qui avait lieu dans le parc du château de Rambouillet, ce sont 6496 participants représentant 67 nationalités qui se sont retrouvés mais ils ne seront plus que 4869 participants homologués à l'arrivée. J'étais présent pour encourager quelques cyclotouristes du Club des Cent Cols lors des constitutions de vagues de départs. C'est une belle organisation folklorique et grandiose pour laquelle je garderai de bons et excellents souvenirs, des échanges lors de la distribution des flyers du CCC. Il y a eu une réunion de l'**ACP (Audax Club Parisien)** en début d'année où j'ai eu ce privilège d'y assister, de voir et féliciter deux membres du Club des Cent Cols qui ont eu l'honneur de monter sur l'estrade. Un premier membre Jean-Claude CHABIRAND (CCC 975) a reçu la « Médaille du Recordman du nombre d'homologations » avec 13 participations homologuées et un deuxième membre Patrick ROSSIGNOL (CCC 6732) est décoré de la « Médaille du plus ancien à avoir homologué son PBP ».

Toutes nos félicitations sont adressées à Jean-Claude CHABIRAND (CCC 975) licencié au club FFCT « Randonneurs Cyclo de l'Anjou », à Patrick ROSSIGNOL (CCC 6732) licencié au club FFCT « Château-d'Olonne Cyclotourisme » et à Lionel DELAHAIE (CCC 2361) également licencié au club FFCT « Randonneurs Cyclo de l'Anjou » qui a réussi sa dixième homologation.

Je n'oublie pas bien sûr et **je félicite aussi tous les autres membres de la confrérie** qui ont homologués cette édition du Paris-Brest-Paris 2023 avec ses 1218 kms et 11887 m de dénivelée.

- Un dernier évènement qui s'est déroulé à Troyes le 09 et 10 décembre 2023, c'était le centenaire de la Fédération Française de Cyclotourisme. Ce fut une journée riche en informations, présentations des différentes commissions, discours de plusieurs représentants du Conseil d'Administration et les échanges « questions-réponses » entre les intervenants et les personnes présentes dans l'amphithéâtre. Au cours de l'après-midi, nous avons le choix de nous retrouver sur deux plateaux d'intervention traitant pour le premier des thèmes sur « la sécurité » et le second sur « le tourisme à vélo en France, état des lieux et perspectives ».

À l'étage, il y avait des panneaux d'affichage qui retraçaient l'historique de la fédération avec des photos anciennes sur l'histoire du cyclotourisme.

Pour rester dans le présent, j'ai l'honneur de vous communiquer cette annonce officielle très récente : Martine CANO (CCC 2606), Présidente de la FFCT et membre cotisante du Club des Cent Cols depuis 1986 a été promue au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur, pour son investissement dans le milieu associatif depuis 50 ans.

- Informations relatives au séjour organisé dans le cadre de l'Assemblée Générale qui a eu lieu à Autun (Saône & Loire) en novembre 2023 :

Nous avons deux responsables des séjours (Christophe BADONNEL & Jean-Luc MATTE) qui sont toujours vigilants pour leur bon déroulement quel qu'il soit, je les en remercie.

- Plus de 100 personnes ont participé à ce séjour dans le Morvan.
- La capacité hôtelière de l'Ethic Etapes Saint EX a très vite été atteinte, plus de 35 personnes se sont débrouillées par eux même pour trouver un hébergement (hôtel, chambre d'hôtes, Airbnb).
- L'Assemblée Générale s'est déroulée dans la convivialité.
- Il est regrettable que peu de questions ont été posées en fin d'Assemblée Générale.
- Malgré la météo exécrable du samedi, quelques irréductibles ont participé à la visite d'Autun organisée par Claude et Michel RABUTEAU.
- Le dimanche, la météo un peu plus clémente a permis d'organiser une seconde visite.
- Quelques acharnés ont quand même profité de l'endroit pour aller grappiller quelques cols.
- Un grand merci particulier à nos « drôles de dames » Dominique, Brigitte et Fabienne qui se sont organisées brillamment pour la tenue exemplaire du bar.

- Rassemblements régionaux 2023 :

Lors de la diffusion de l'ICC précédente (N°33), nous n'étions pas en mesure de vous communiquer le déroulement de deux rassemblements régionaux postérieurs à la date de l'Assemblée Générale.

Le secrétaire remercie les deux organisateurs de ces rassemblements (Alain GILLODES & Pierre MAI).

- Pyrénées, Route, VTT, Col de Larrieu, 1^{er} octobre 2023.

Ce fut par une météo très ensoleillée que les deux confréries ont accueilli une centaine de cyclos, venus de tous horizons.

Ce rassemblement des deux confréries montagnardes permet à tous les adhérents et amis de se retrouver au sommet d'un col en fin de saison pour partager le sandwich et le verre de l'amitié. Pour clore ce rendez-vous automnal, les deux confréries ont offert l'apéritif aux participants.

Lien pour visionner le diaporama : https://www.alaingillodes.fr/2023/Saison%202023.html#_01-10-23

À noter que nous célébrerons la 30^{ème} édition le dimanche 06 octobre 2024 au col de Latrape (**FR-09-1111**) dans l'Ariège. Vous pouvez déjà noter ce rendez vous dans votre agenda.



- Ballens (Vaud), Suisse, samedi 11 novembre 2023.

Le résumé de cette sortie sera inséré dans la Revue 2024 accompagné du compte-rendu de la réunion à Ballens. N'oubliez pas de consulter la revue pour lire l'article de nos amis Cent Cols Suisses rédigé par Christine MORARD (CCC 6058).

Hervé Retière.
Secrétaire Général du Club des Cent Cols.

Rapport financier du trésorier, Sébastien Vadot. Période du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2023.

Le compte de résultat :

Structure et évolution de notre résultat :

	Prévu	Réel	Prévu	Réel
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2023	30/06/2023
Fonctionnement	- 1 047	- 4 352	- 8 129	- 4 726
Prestations	- 27	1 093	- 160	1 254
Séjours	2 000	1 742	-	1 648
Frais Paypal	35	37	17	52
Résultat financier	423	166	211	867
Fonds de solidarité	-	-	-	-
Résultat global	1 383	- 1 314	- 8 060	- 905

Fonctionnement de l'association :

Le résultat de fonctionnement est déficitaire au 31/12/2023, mais nettement moins que prévu au budget en raison de la maîtrise des frais de réunion, et d'une proportion importante d'entre eux ayant fait l'objet de reçus fiscaux, indolore pour le Club.

Soulignons également que la particularité de cet exercice clos au 31/12/2023 est la durée d'exercice de 6 mois de telle sorte qu'aucune recette de cotisation ni aucun coût de la revue annuelle publiée au printemps chaque année n'a été intégré au cours de cet exercice.

Comme les années précédentes, certains participants n'ont pas souhaité le remboursement de leurs frais : la somme totale de 2 473 € a ainsi été comptabilisée en tant que don à l'association au 31/12/2023.

Prestations de l'association :

Le résultat des prestations est légèrement positif de 1 093 € au 31/12/2023, porté par le niveau toujours soutenu des ventes de la nouvelle ligne de vêtements de la marque Club des Cent Cols (6 175 € de recettes).

Séjours :

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2023, 2 séjours ont été réalisés : Praz-sur-Arly en août / septembre 2023 et Autun (AG) en novembre 2023. Chacun de ces 2 séjours s'est soldé par un très léger profit.

En conclusion, l'exercice de 6 mois clos au 31/12/2023 s'est traduit par une légère perte de 1 314 €. Ainsi au 31/12/2023, le Club conserve un niveau de fonds de l'ordre de 108 000 €.

Mais ce léger déficit devrait être compensé par le léger bénéfice de 1 383 € sur le prochain exercice de 12 mois clos au 31/12/2024 (du fait du rattachement comptable de la période de cotisation et de la revue), de telle sorte que le résultat cumulé des 2 exercices de la période transitoire lié au changement de date de clôture devrait être à l'équilibre.

1- Le bilan :

Nos stocks sont assez stables et s'élèvent à 14 413 € au 31/12/2023, dont principalement les vêtements pour 10 592 €, dans l'attente d'une nouvelle commande de réassort livrée début 2024.

La trésorerie est en diminution de 6 795 € pour atteindre 111 997 € au 31/12/2023 : compte tenu du bénéfice de l'exercice, cette dégradation provient des nombreux acomptes versés à l'hébergeur au 31/12/2023 pour le séjour de printemps 2024 en Corse relativement aux acomptes reçus des membres séjournant à cette date.

Enfin, il convient de souligner que les fonds propres excédentaires devraient permettre de réaliser prochainement des investissements, notamment en matière informatique dans le cadre de la refonte du site internet du Club. La réflexion de cette restructuration est en cours, et le budget encore non défini, c'est pourquoi il n'a pas été intégré dans la prévision 2024 à l'heure d'établir ce rapport financier.

TRESORERIE 31/12/2023.

Banque	Trésorerie 30/06/2023	Recettes	Dépenses	Virements internes	Trésorerie 31/12/2023
Compte courant	8 907	141 786	- 148 921	6 709	8 481
Livret A	64 442	-	-	-	64 442
Livret B	45 131	-	-	- 6 709	38 421
Caisse	312	340	-		652
Total selon relevés bancaires	118 792	142 126	- 148 921	-	111 997
Charges à payer au 31 décembre 2023			- 5 828		- 5 828
Produits à recevoir au 31 décembre 2023		3 222			3 222
Charges à payer au 30 juin 2023	- 3 188		3 188		-
Produits à recevoir au 30 juin 2023	1 542	- 1 542			-
Trésorerie disponible	117 145	143 806	- 151 561	-	109 391
Séjour Praz Août 2023		37 053	- 9 038		
Séjour AG Autun Novembre 2023		2 104	- 4 163		
Séjour Corse Mai 2024		- 57 742	28 167		
Séjour Vogüé Juillet 2024		-	14 794		
Séjour AG Bugeat Octobre 2024		-	3 538		
CA Macon Février 2024			494		
Dons (frais non remboursés)		2 473	- 2 473		
Charges constatées d'avance 30 juin 2023			-		
Charges constatées d'avance 31 décembre 2023			5 070		
Produits constatés d'avance 30 juin 2023		942			
Produits constatés d'avance 31 décembre 2023		- 11 794			
Produits et charges de l'exercice		116 842	- 115 171		

		1 671	
	62 652	60 981	0
	Total	Total	
	Recettes	Dépenses	1 671
		«Comptes réels»	

BILAN 31/12/2023.

	Actif				Passif		
	31-déc.-23	30-juin-23	Variation		31-déc.-23	30-juin-23	Variation
Immobilisations	-	-	-	Fonds propres	107 644	108 548	- 904
Stocks	14 413	17 398	- 2 985	Résultat de l'exercice	- 1 314	- 904	- 410
Recettes à recevoir	3 222	1 542	1 680	Fonds de solidarité	-	-	-
Acomptes versés	46 993	13 201	33 792	Charges à payer	5 829	4 132	1 697
Trésorerie	111 997	118 792	- 6 795	Acomptes reçus	57 742	39 157	18 585
Charges d'avance	5 070	-	5 070	Produits constatés d'avance	11 794	-	11 794
TOTAL	181 695	150 933	30 762	TOTAL	181 695	150 933	30 762

COMPTE DE RESULTAT
31/12/2023

Recettes				Dépenses			
	31/12/2024 (Prévu - 12 mois)	31/12/2023 (Réel - 6 mois)	30/06/2023 (Réel - 12 mois)		31/12/2024 (Prévu - 12 mois)	31/12/2023 (Réel - 6 mois)	30/06/2023 (Réel - 12 mois)
Cotisations	29 400	-	30 434	Revue	18 631	50	18 076
Membres associés	500	-	528	Info 100 cols	1 296	793	1 194
Adhésions nouveaux	1 200	980	1 920	Médailles 100 cols	-	1 854	-
Licences	7 100	-	7 140	Licences	7 000	-	6 979
Assemblée Générale	-	-	-	Assemblée Générale	-	140	7 699
Subventions	-	-	700	Fournitures de bureau	667	305	85
Dons (reçus fiscaux)	-	-	-	Frais de réunion	9 952	2 652	9 544
Openrunner	1 000	500	500	Animations	1 555	1 424	1 231
				Communication	952	253	959
				Assurance (hors séjours)	184	153	175
Total fonctionnement	39 200	1 480	41 222	Total fonctionnement	40 237	7 624	45 941
Vêtements	5 333	6 175	11 980	Vêtements	4 400	403	10 473
Chauvot papier	346	270	518	Chauvot papier	67	-	42
Chauvot excel	-	-	-	Chauvot excel	-	-	-
Autres catalogues (papier)	173	300	260	Autres catalogues (papier)	-	6	13
Autres catalogues (excel)	-	-	-	Autres catalogues (excel)	-	-	-
TOPO	-	40	8	TOPO	-	41	6
Livre 40 ans	-	-	10	Livre 40 ans	-	-	-
Revue	-	-	-	Médailles 1000 cols	200	-	12
Médailles 1000 cols	-	23	23	Randonnées permanentes	133	314	99
Randonnées permanentes	140	136	210	Autocollants et écussons	-	6	15
Autocollants et écussons	38	79	58	Bidons	-	-	-
Bidons	-	-	-	Couteaux suisses	687	400	687
Couteaux suisses	-	20	20	Total prestations	5 487	1 170	11 346
Total prestations	6 030	7 043	13 086	Séjour printemps	50 000	-	55 434
Séjour printemps	51 000	-	55 945	Séjour été	40 000	41 005	45 195
Séjour été	41 000	42 139	46 448	Séjour automne	9 000	11 161	23 478
Séjour automne	9 000	11 769	23 362	Dépenses Fonds de solidarité	-	-	-
Recettes Fonds de solidarité	-	-	-	Frais Paypal	231	186	347
Frais Paypal	266	222	399	Charges financières	111	-	166
Produits financiers	533	-	1 033	Dotation Fonds de solidarité	-	-	-
Reprise Fonds de solidarité	-	-	-	TOTAL GENERAL	145 066	60 980	181 908
TOTAL GENERAL	147 029	62 653	181 496	Résultat	1 383	- 1 314	- 905

N.B : à partir de la clôture au 30/06/2023, les reçus fiscaux n'apparaissent plus dans une ligne dédiée des recettes mais en diminution des postes de dépenses correspondantes, pour une meilleure lisibilité des postes de dépenses.

Diffusion de la publication INFO CENT COLS - Rappel.

NOTE IMPORTANTE À PROPOS DE LA DIFFUSION d'INFO CENT COLS (ICC).

La publication et l'expédition d'ICC « papier » représentent un coût élevé pour le club, ce phénomène est aggravé par le fait que passant sous la barre des 1000 exemplaires les tarifs d'expédition sont de moins en moins attractifs.

De plus, il a été fait le constat qu'un nombre important d'adhérents disposent de boîtes mail.

Aussi, il a été décidé, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 janvier 2020, de privilégier l'envoi d'ICC via les messageries de nos adhérents sans pour autant oublier celles et ceux qui ne sont pas en mesure de recevoir ce document par internet : ils continueront à recevoir la version « papier ».

Conditions pour un bon fonctionnement :

Dès réception, nous vous invitons à visiter le site du Club des Cent Cols www.centcols.org et d'ouvrir l'onglet « Section membres » pour vérifier l'exactitude de vos coordonnées et en particulier votre adresse internet.

Chaque année, des revues nous sont retournées à cause d'adresses erronées.

Assurez-vous que la case soit bien cochée pour la ligne : « **Accéder à Info Cent Cols et voter en ligne** ». En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le secrétariat :

Hervé RETIÈRE.

secretaire@centcols.org

☐ +33 (0)1 76 29 24 02 – +33 (0)7 49 83 64 20.

Cotisations 2024 - Rappel.

Les cotisations pour 2024 (**15,00 €** mini pour les adhérents et **7,50 €** pour les membres associés) étaient à régler au plus tard avant la fin du mois de **janvier 2024**.

Si ce n'est pas encore fait, vous êtes invités à payer votre cotisation le plus rapidement possible.

Ce serait dommage d'oublier et de ne pas recevoir la revue annuelle !

Prise de licence FFCT - saison 2024 -

Se licencier auprès de la FFCT est un acte militant puisque c'est la FFCT avec ses antennes régionales ou locales qui défendent nos droits de cyclistes sur et en-dehors des routes.

Cette licence permet également de pouvoir s'assurer auprès d'une assurance (Groupe AXA) pour les cyclotouristes que nous sommes.

Nous vous incitons à prendre cette licence par votre club local si vous en avez un.

Sinon, au sein de la Confrérie des Cent Cols nous avons un Club affilié auprès de la FFCT sous le n° **6384** et nous sommes disposés à accueillir les cyclos inscrits actuellement en tant que « Membres individuels » dans leur département ou ceux qui n'ont pas de club d'appartenance.

Cette licence préserve votre autonomie, votre indépendance et votre liberté totale afin de pouvoir pratiquer le vélo selon votre seul choix et sous ces différentes formes (Route, ou VTT, ou Gravel).

Voir sur le site du club : <https://www.centcols.org/licences-ffct/>

Bienvenue aux nouveaux licenciés dans le Club des Cent Cols FFCT.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire & Extraordinaire du Club des Cents Cols – 04 novembre 2023.

C'était le samedi 04 novembre 2023 à Autun (Saône & Loire) qu'a été organisée l'Assemblée Générale Ordinaire & Extraordinaire du Club des Cent Cols.

Accueil :

À 14 h 00, le président Enrico ALBERINI ouvre la séance devant 104 personnes.

Le Président déclare alors l'Assemblée Générale ouverte et remercie les adhérents qui ont fait le déplacement ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré à sa préparation.

Résultat du vote de l'AG Ordinaire :

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Taux de participation
1951	806	41,31 %

Nous tenons à souligner une diminution résiduelle du nombre de votants soit -10,34 % par rapport à l'année 2022.

Votes sur les rapports	OUI	NON	BLANC	NUL
Rapport Moral	772	23	10	1
% par rapport au votants	95,78 %	2,85 %	1,24 %	0,12 %
Rapport d'Activité	771	21	13	1
% par rapport au votants	95,66 %	2,61 %	1,61 %	0,12 %
Rapport Financier	778	15	12	1
% par rapport au votants	96,53 %	1,86 %	1,49 %	0,12 %

Résultat du vote de l'AG Extraordinaire :

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Taux de participation
1951	806	41,31 %

Votes sur les rapports	OUI	NON	ABSTENTION	NUL
Modification dates exercice comptable	757	16	32	1
% par rapport au votants	93,92 %	1,99 %	3,97 %	0,12 %

La proclamation de ces résultats marque la fin de la partie réglementaire de la réunion.

Compte rendu de la réunion du CA Du Club des Cents Cols – 03 février 2024.

Etaient présents à la réunion :

CA : Enrico ALBERINI, Christophe BADONNEL, Bruno LITWIN, Jean-Luc MATTE, Hervé RETIÈRE, François RIEU.

GT : Graham CUTTING,

Informatique : Daniel BOSSARD, Robert CHARBONNIER, Patrick SCHLEPPI.

DT : Alain BENOIST.

Invité : Régis PARAZ.

Absents excusés : Bernard GIRAUDEAU, Nadine GIRAUDEAU, Sébastien VADOT.

La réunion commence à 08h30, pause 12h45-14h00, fin de réunion à 19h00.

1. Retex AG 2023 :

L'Assemblée Générale qui a lieu à Autun s'est déroulée sans embuche, il faut noter une excellente participation puisque nous avons enregistré la présence de 104 membres.

Points évoqués :

- a) Un seul courrier postal relatif à l'assurance séjour pour lequel la réponse et les explications ont été claires.
- b) La parole a été donnée au public comme prévu, nous avons tenu compte de cette remarque relevée lors de la précédente AG qui avait eu lieu à Annecy, il en ressort que nous n'avons pas eu de questions particulières. Pour donner une incitation à la prise de parole, il serait souhaitable d'amorcer le débat sur certains sujets (par exemple proposition d'un atelier DEL, autres points ?).
- c) Points d'amélioration :
 - a. L'accessibilité des locaux n'est pas toujours satisfaisante pour les personnes handicapées.
 - b. Plusieurs personnes m'ont signalé les mauvaises conditions de sonorisation en fond de salle, est-ce notre matériel ?

2. ICC et les différents rapports :

L'objectif de sortie du document est planifié à fin février 2024.
Il n'y aura plus de bulletin de séjour dans l'ICC.

Notre trésorier Sébastien VADOT ne pouvait pas être présent pour des raisons personnelles, il a transmis les documents officiels largement avant notre réunion (le 25 janvier 2024). Il faut noter qu'il a eu cette gentillesse de participer à la réunion par voie téléphonique pendant plus d'une heure et nous l'en remercions pour son dévouement.

Sébastien a présenté les comptes, il a aussi répondu à différentes questions d'ordre comptable et financier. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2023, les tableaux financiers et les commentaires de notre trésorier seront intégrés dans l'ICC de février 2024.

3. Bilan des GT : la parole a été donnée à Graham CUTTING.

Les Catalogues et les Groupes de Travail.

Le rôle des GTs (Groupes de Travail) est défini dans l'organigramme du Club résumé à la fin de la Règle du Jeu :

« Des Groupes de Travail (GT), constitués – en accord avec le CA – de volontaires ayant de bonnes connaissances linguistiques, et un accès à la cartographie locale, élaborent les projets de catalogues de cols par pays, ainsi que leur mise à jour périodique. Toute publication d'un catalogue ou d'une mise à jour rend les publications précédentes caduques ».

En fait il s'agit d'alimenter la base de données des cols mais le travail concerné est décliné par pays et les personnes qui s'en occupent sont mentionnées dans la revue (Qui Fait Quoi en 202x ?).

Le tableau ci-dessous résume les statistiques du travail effectué sur les 12 derniers mois :

<u>Code pays</u>	<u>Pays</u>	<u>Nouveaux</u>	<u>Non-Retenus</u>	<u>MAJ Accès</u>	<u>MAJ Autres</u>
PG	Papouasie-Nouvelle-Guinée				14
JP	Japon	1			
TR	Turquie	1			
DZ	Algérie	1			
PT	Portugal			14	
SK	Slovaquie	2			
NO	Norvège	169		4	497
GB	Grande Bretagne				1
SI	Slovénie	11			
LU	Luxembourg		1		
AT	Autriche				1
DE	Allemagne	28		4	5
MX	Mexique	3			
US	Etats-Unis	1			
ES	Espagne	538	839	603	295
IT	Italie	165	1628	178	37
CH	Suisse	91	55	46	198
FR	France	244	103	564	107
Divers	Drom-Com	3		2	

Ce travail est très chronophage et exige souvent un accès à des ressources spécifiques (cartes...). En moyenne une mise-à-jour de l'accès d'un col prend environ 5 minutes et le traitement d'une proposition d'un nouveau col 15 minutes au minimum (si tout est limpide) mais souvent plus d'une heure s'il faut engager des recherches complémentaires.

Vous pouvez faire vous-même le calcul du temps consacré l'année dernière à cette tâche.

Des propositions valables de nouveau cols de la part des membres ne sont pas très fréquentes – l'immense majorité des nouveautés sont générées par les recherches et le travail interne des GTs eux-mêmes. Par contre les membres, qui voyagent sur le terrain, sont les contributeurs principaux des mises à jour des accès, y compris des cols qui doivent être ajoutés ou retirés des brevets routiers (muletiers → routiers ou l'inverse).

Pour tous les pays, sauf la France, l'Italie et la Suisse la file d'attente a été complètement épurée donc on pourrait dire pour ce grand groupe de pays que les GTs sont en mode réactif, ou en mode « sommeil ». Pour la France, l'Italie et la Suisse il reste des choses courantes à traiter donc les GTs sont toujours « actifs ».

Depuis 12 ans on n'a eu aucun nouveau volontaire pour rejoindre nos Groupes de Travail, malgré plusieurs appels (A.G., ICC...) pour des bénévoles intéressés. On peut penser alors qu'on ne pourra plus entretenir très longtemps la plupart de nos catalogues. La base existante offre déjà près de 100.000 cols à explorer.

Le C.A. a déjà décidé qu'on ne fera plus de changement des sous-divisions administratives (ISO 3166-2) sauf pour les remaniements des pays. Pour les autres changements à effectuer on va surveiller la charge de travail.

Pour l'Italie il reste plusieurs milliers de toponymes dans les tomes de la série « Guida dei Monti d'Italia » qui pourraient être étudiés. Par contre beaucoup, surtout dans les Dolomites, concernent des entailles rocheuses inaccessibles à tous sauf des alpinistes chevronnés. Nous avons décidé de concentrer nos efforts sur les cols facilement accessibles avec un vélo.

Finalement on peut rappeler les deux principales raisons pour un refus d'un nouveau col :

- a) Le nom n'inclut pas un intitulé (terme générique) qui évoque la notion de col.
- b) La source n'est pas considérée comme suffisante (par exemple les cartes OSM / OTM que l'on voit dans Openrunner et ailleurs) – comme précisé dans l'Annexe à l'Article 2 de la Règle du Jeu).

4. Séjours 2024 :

- a) Porticcio : Nous avons actuellement 115 personnes inscrites en pension complète. Nous avons signé un contrat pour 128. L'hébergeur pourrait nous faire payer des frais de débits pour contrat non rempli. On le saura uniquement à la réception de la facture. Tous les renseignements pratiques seront transmis à tous les inscrits par mail.
- b) Vogüé : Le séjour d'été se déroulera du 29 juin 2024 au 06 juillet 2024 en Ardèche. Le rassemblement international se déroulera sur la commune de Juvinas le dimanche 30 juin 2024. Après le verre de l'amitié, un repas sera proposé, sur inscription, à tous nos adhérents. Cette prestation sera comprise pour ceux qui optent pour la pension complète. 90 places ont été réservées, les arrivées anticipées seront possibles mais pas les départs tardifs.
- c) AG à Bugeat : Le séjour d'automne a été avancé d'une semaine, il se déroulera du 27 au 29 septembre 2024 à Bugeat en Corrèze. La date initiale était en concurrence avec la rencontre commune Ordre des Cols durs et Club des Cent Cols qui se déroule depuis de très nombreuses années le premier week-end octobre. Le bulletin d'inscription sera joint à la revue et mis dans le même temps sur notre site internet.

5. Séjours 2025 :

- a) Marina di Massa (Italie) : Le président nous a présenté ce séjour de printemps qui se déroulera en Toscane (Italie) du 11 au 18 mai 2025. Le contrat va être signé dans les prochains jours pour 110 places.
- b) Vaison-la-Romaine : Nous avons envisagé d'organiser ce séjour d'été aux Lavandes à Rémuzat. L'offre tarifaire du groupe Neaclub (qui détient également les Balcons du Lac à Sevrier) nous a semblé trop élevé.
Il se déroulera du 30 août au 06 septembre 2025 au hameau des Oliviers à Vaison-la-Romaine. Le contrat pour 90 personnes sera signé dans les prochains jours.
- c) Nous avons envisagé de faire le séjour d'automne dans la région d'Argovie en Suisse qui est un secteur très riche en cols.

Mais compte tenu de la forte demande que nous avons eu pour Autun, la capacité de l'établissement suisse aurait été très vite atteinte (maximum 80 places avec des chambres de trois personnes) et les structures hôtelières situées à proximité proposent des tarifs élevés.

Ainsi, il se déroulera à Autrans du 10 au 12 octobre 2024, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), le berceau du Club des Cent Cols.

À cette occasion, le Conseil d'Administration sera renouvelé.

6. Séjours 2026 :

Il n'y a pas de proposition pour les séjours de l'année 2026.

7. Revue :

- a) Photos :
- b) Hommages :
- c) Problématique des couples membres : cela concerne une minorité de membres inscrits.
 - Ce serait une complexité informatique pour traiter et mettre en place les différentes options possibles :
 1. Les couples qui souhaitent continuer à recevoir deux exemplaires.
 2. Les couples qui ne veulent recevoir qu'un seul exemplaire.
 3. Il y a des couples qui cotisent une année sur deux en changeant de membre au moment du paiement de la cotisation.
 - La solution proposée serait que le couple offre sa deuxième revue à des cyclotouristes non adhérents à la Confrérie, **c'est une forme et un mode publicitaire pour nous faire connaître**.
- d) Distribution de la revue : voir avec Patrick SCHLEPPI sur le contenu du message de relance pour la cotisation. Seuls les membres à jour de leur cotisation recevront la revue.
- e) Remarque : les membres décédés sont historisés dans le THEL pendant dix années.
- f) Question sur « La Gazette » : est-ce qu'on la conserve ? qui va s'en charger ? Y a-t-il des bénévoles disponibles pour la rédaction ? Nous n'avons pas de solution actuellement. Remarque d'Enrico ALBERINI : il ne faut pas créer quelque chose que l'on ne peut pas suivre !

8. Travaux de la commission site :

- a) Une liste des travaux à effectuer sur le site a été établie par la commission. L'objectif étant d'avoir une nouvelle présentation et une mise en forme du site qui sera plus ouverte et plus facile en manipulations pour les bénévoles.
- b) Parmi les tâches listées, certaines sont à réaliser en interne et d'autres sont à externaliser.
 - En interne :
 1. Comité de rédaction.
 2. Choix d'une extension pour la boutique (à discuter ?).
 3. Application rétroactive des blocs et des styles.
 4. Réorganisation du menu principal.
 5. Reconstruire la page contacts.
 6. Nouveau greffon cartographique.
 7. Construire une nouvelle base de données des personnes.
 8. Uniformiser l'offre en parcours : Guy GARCIN veut s'en occuper, au besoin avec une externalisation séparée.
 - En externalisation :
 1. Aspect graphique.
 2. Migration vers le nouvel hébergeur ;
 3. Performances.
 4. Introduction du « *full site editing* ».
 5. Choix d'une extension pour la boutique (à discuter ?).
 6. Choix des blocs.
 7. Problème avec les droits WP.
 8. Statistiques.
 9. Synchronisation des traductions (audit).
- c) Le groupe informatique a présenté une maquette de catalogue personnalisé téléchargeable sur le site.

9. Boutique :

Il n'est pas certain qu'il y ait une boutique à Vogüé mais dans tous les cas, toutes les commandes qui auront été passées en amont, seront livrées lors du séjour.

En ce qui concerne les commandes de vêtements expédiées par la poste, Il n'y aura pas d'augmentation du tarif de transport quel que soit le lieu de livraison.

10. Semaine Fédérale de Cyclotourisme à Roanne (du 20 au 28 juillet 2024) :

Le secrétaire a envoyé un mail le 18 octobre 2023 suite à la recommandation du Président lors de notre précédente réunion de bureau en date du 25 août 2023 à Alby-sur-Chéran.

Ce mail a été envoyé à 38 membres qui étaient présents à Pont-à-Mousson, en tenant compte des couples nous avons réuni 46 personnes.

Le secrétaire a le regret de vous annoncer qu'il a reçu une **seule** réponse très rapide (en octobre 2023) d'une personne qui ne pourra pas être disponible à Roanne puisqu'elle aussi est en charge de la « commission handicap » au sein du village fédéral.

En janvier 2024, j'ai eu une **seconde** réponse de Dominique ROUSSEL (CCC 7779) qui s'est proposé pour être présent sur le stand, qui a rempli le planning joint au mail et que je remercie.

Le secrétaire tient également à remercier Bernard et Nadine GIRAUDEAU ainsi que Roland et Corinne DAMERON qui s'étaient déjà portés volontaires pour tenir le stand en octobre dernier sans être dans la liste d'envoi de mon mail.

Le président et le secrétaire pourront assurer leur aide matérielle pour l'installation du stand, ils offriront également leur contribution en donnant des conseils aux éventuels visiteurs.

Le secrétaire s'occupera de la réservation du stand, en principe la Fédération Française de Cyclo Tourisme envoie le document officiel à mi-avril.

Le secrétaire du Club des Cent Cols prendra en charge l'organisation (réservation de la salle et l'intendance des achats) d'un pot réservé aux participants des Cent Cols à la semaine fédérale. Le rassemblement est prévu le vendredi 26 juillet 2024.

En fin de réunion, il a été décidé que l'on se renseigne sur le parcours du mercredi 24 juillet 2024 afin de savoir si on tiendra un stand au Col de la Loge des Gardes (**FR-03-1077**) ou sur un point d'accueil. Nos bénévoles risquent de ne pas voir grand monde si les parcours ne passent pas au col, surtout sans ravitaillement. Je prendrai contact avec Pierre BRIVET pour le circuit qui prévoit ce rassemblement au Col de la Loge des Gardes (**FR-03-1077**) situé au croisement des routes départementales D177 / D182. Ce parcours est ouvert à tous les participants de la SF. Il ne sera pas prévu de ravitaillement (hormis un point d'eau ?) pour ne pas faire de concurrence à la ville étape voisine située sur le Plateau de la Verrerie. Nous sommes à la recherche de volontaires pour assurer une présence sur le stand chaque après-midi.

Le secrétaire prend en charge la déclaration de notre rassemblement auprès du CODEP03.

Les cols avec notre logo seront affichés sur les cartes de route journalières données par la COSFIC. Afin d'aider les participants cyclotouristes pour évaluer et situer les différents cols sur les parcours journaliers, ces cartes seront affichées sur le stand comme cela avait été fait à Pont-à-Mousson. Le secrétaire va communiquer à Bernard GIRAUDEAU les traces de celles-ci dès qu'elles seront disponibles pour qu'il puisse les photocopier en format A3.

Ces parcours seront affichés comme l'an dernier sur le stand.

11. Communication :

Enrico ALBERINI a précisé qu'aucun bénévole s'était déclaré pour faire vivre la Com.

12. Statut de membre « postulant » :

Une demande de Jeremy CHANDLER qui sur le fond mérite toute notre attention. Elle pourrait éventuellement attirer de futurs membres dans la confrérie. Le dossier a été analysé par nos quatre précédents présidents. Sur un aspect de vocabulaire linguistique, le terme « aspirant » n'est pas approprié selon sa définition, il est préférable de parler de « postulant », l'emploi de ce mot correspond beaucoup mieux à l'éthique de la confrérie.

Quelques idées : numérotation particulière, le nombre de cols à minima dans une durée limitée, les droits à définir pour les postulants.

Remarque : Patrick SCHLEPPI expose la complexité de mise en place actuelle sur un aspect technique. Tant que la base de données des membres n'a pas été complètement remaniée, les modifications sur notre logiciel sont limitées et difficiles.

La décision unanime prise par le bureau : nous reportons celle-ci jusqu'à ce que la nouvelle base de données des membres soit disponible pour la gestion des membres postulants.

13. Relance cotisation 2024 :

Les relances vont être envoyées d'ici la fin du mois de février par Patrick SCHLEPPI, avec l'aide de Nadine GIRAUDEAU pour les envois postaux. Il est demandé à Patrick de rendre le texte des relances plus explicite en ce qui concerne la revue, celle-ci ne sera plus envoyée aux membres qui ne sont plus à jour de leur cotisation.

14. Poste Délégués Territoriaux & Nationaux :

Alain BENOIST qui va attaquer sa deuxième année vient avec des idées et va nous les exposer.

1) Description du Poste de DT :

Le DT référent (Alain BENOIST) présente un document décrivant l'ensemble de la fonction du DT. Ce document est conçu comme un document de référence pour les DT et un support de formation pour de nouveaux DT.

2) Bilan DT de fin d'année pour ICC & AG :

Le bilan DT de fin d'année se présentera sous forme d'un seul tableau.

Ce tableau sera établi par le DT référent avec l'aide des autres DT et il sera transmis au secrétaire pour intégration dans l'Info Cent Cols.

Afin d'éviter des redondances avec la présentation générale du club, seules les données suivantes seront produites par zone :

- Nombre de cotisants,
- Nombre de listes déclarées en ligne,
- Nombre de listes en fichiers numériques,
- Nombre de listes manuscrites.

Chaque DT aura à sa disposition un espace pour transmettre un commentaire ou communiquer des faits marquants.

3) Bilan de l'utilisation de la déclaration officielle :

Le DT référent présente une synthèse des pratiques dans la déclaration des cols.

- Environ 30 % de nos membres cotisants ne présentent pas de listes de cols.
- Confirmation de la progression de la déclaration en ligne (environ 30 % des listes de cols en 2022 et plus de 55 % en 2023).
- Environ 25 % des listes en formats numériques (Excel, libre office, Word, etc...).
- Environ 20 % de listes manuscrites, c'est généralement avec un petit nombre de cols.
- La lecture de ces chiffres a permis d'illustrer une grande disparité entre nos membres par rapport à l'utilisation des outils informatiques et l'inquiétude ou les difficultés que cela peut engendrer pour certains.

4) Additifs aux catalogues :

Sur proposition des DT, le CA a décidé de relancer la mise à disposition d'additifs aux catalogues afin de ne pas marginaliser nos confrères peu à l'aise avec les outils informatiques.

La mise en œuvre effectuée par Daniel BOSSARD est désormais opérationnelle.

Lien : <https://www.centcols.net/les-additifs/>

5) Réunion des DT :

Le principe d'une réunion DT le matin ou la veille de l'AG est accepté.

Cette opération sera mise en œuvre par le DT référent en fonction du nombre de DT présents et des besoins en sujet à traiter.

15. Divers :

AG 2024 à Bugeat :

- a. Matériel de vote à envoyer cet été.
- b. Le Secrétaire va préparer et enverra les fichiers modifiés pour les enveloppes et les bulletins de vote à François RIEU.

Fin de la réunion à 19h.

Le Président,
Enrico ALBERINI.

Le Secrétaire,
Hervé RETIÈRE.



Rassemblements régionaux 2024.

Les rassemblements régionaux sont une opportunité pour se rencontrer entre membres du Club des Cent Cols, mais pas seulement. Il est possible d'inviter des amis cyclos qui ne nous connaissent pas encore et à qui l'idée pourra venir de nous rejoindre. Des cyclos de passage pourront également s'intéresser à notre « stand » du jour, il faudra les accueillir chaleureusement, c'est la marque de notre Confrérie. Aussi, voici le programme prévisionnel pour l'année 2024, des indications complémentaires seront données sur notre site. La tenue de ces rassemblements est bien entendu liée à la situation sanitaire s'il y a lieu.

1. Alpes du Nord - Jura, Col de la Rochette (FR-01-1112), samedi 25 mai 2024.

Le rendez-vous aura lieu à Hauteville-Lompnes à 09h00.

Parcours Route : Possibilité de rejoindre le col de la Rochette (FR-01-1112) par le versant Est via le col de la Lèbe (FR-01-0914). L'itinéraire est balisé par le département.

Parcours VTT : Quelques petits cols sympathiques à franchir, des détails seront disponibles prochainement sur le site du club.

Contact :

Alain GUILLAUD-BACHET.

Tél : mobile +33 6 72 90 21 73.

Email : amguillaudbachet@wanadoo.fr

2. Puidoux village (Canton de Vaud), Suisse, sortie VTT, dimanche 1er juin 2024.

Le rendez-vous est prévu au parking du village à 09h30 pour le café.

Le départ de la randonnée depuis Puidoux village est prévu à 10h00.

Le parcours prévu aura une distance de 24 km avec 800 m de dénivelée et **6 cols** sont au programme : La Porte de Bret (CH-VD-0675), col de Gourze (CH-VD-0799), Le Basset (CH-VD-0683), Le Pas (CH-VD-0963), les Craux (CH-VD-0958), La Golette (CH-VD-0952).

Contact :

Alain BESSON.

Chemin des Coumenets 11.

1000 Lausanne 26.

Tél : +41 21 544 85 20, Natel : +41 79 605 36 30.

Email : a1besson@gmail.com

3. Grand-Est, Col de la Grimaude (FR-68-1122a), samedi 08 juin 2024.

Le rendez-vous : à partir de 08h30 sur le parking de l'espace polyvalent, à côté de l'église de Plainfaing (88230) pour le café.

Le départ est prévu à 09h00 avec deux possibilités :

Un circuit route : avec **2 à 8 cols**.

Un circuit VTT : avec **4 cols**.

Les traces seront disponibles ultérieurement sur le site.

Contacts :

Jean-Christophe BRAUMANN.

Tél : +33 6 48 80 28 48

Email : jean-christophe.braumann@orange.fr

Et

Denis MATHIEU. (DT03E).

Tél : +33 6 85 20 02 55

Email : deni.mathieu@orange.fr

4. Grand Ouest, samedi 15 juin 2024.

Le rendez-vous est fixé à 09h 00 à l'aire de pique-nique avant la rivière à gauche sur la D258, à l'entrée sud de Saint-Léonard-des-Bois (72130). C'est un site BPF.

Départ à 09h30 pour un petit parcours de 36 km avec 584 m de dénivelée (**Openrunner RCC2024**).

Passage au Col des Ruaudières (**FR-53-0239**) et au Col de Saint-Sulpice (**FR-53-0246**).

Pour ceux qui le peuvent, un pique-nique commun est prévu à l'aire du départ.

Contact :

Bernard Migot.

Tél : +33 6 08 74 95 99.

Email : bernardmigot@live.fr

5. Dauphiné, Collet d'Hérans (FR-38-0934), samedi 22 juin 2024.

Route : le départ aura lieu à partir de 08h30, gare de Clelles (38930). Le parcours comporte jusqu'à **11 cols** pour 85 km et 1700 m de dénivelée (en roulant après le rassemblement).

VTT : le départ aura lieu à partir de 08h30 du col du Fau. Ce seront jusqu'à **15 cols** pour 52 km et 1750 m de dénivelée (en roulant après le rassemblement).

Contact :

Pierre Chatel.

Tél : +33 6 82 63 46 28.

Email : pierre@cyclodocus.fr

6. Riaz (Canton de Fribourg), Suisse, sortie VTT, samedi 13 juillet 2024.

Rendez-vous : parc du terrain de football à 09h30 pour le café.

Le départ est prévu à 10h00. La distance est de 36 km avec 1100 m de dénivelée et **4 cols** :

Le Basset (**CH-FR-1155**), Le Pas (**CH-FR-1088**), Le Crau (**CH-FR-1097**), Les Fourches (**CH-FR-1021**).

Contact :

Christian BINGGELI.

Chemin du Jura 1.

CH-1135 Denens.

Tél : +41 21 801 01 75, Natel : +41 78 723 11 33.

Email : c&tbinggeli@bluewin.ch

7. Neuenegg (Canton de Bern), Suisse, sortie Route, samedi 10 août 2024.

Rendez-vous : sur le parking Laupenstrasse à 09h30 pour le café, avec un départ à 10h00.

La distance du parcours est de 44 km avec 1000 m de dénivelée.

Il y a **8 cols** : Hübeli (**CH-BE-0776**), Bodenacher (**CH-BE-0734**), Gschneit (**CH-BE-0941**), Ratzenberg (**CH-BE-0876**), Oberflüh (**CH-BE-0927**), Hubel (**CH-BE-0890**), Äbni (**CH-BE-0879**), Wintergrab (**CH-BE-0715**).

Contact :

Michel Boni.

Impasse du Castel 7.

1700 Fribourg.

Tél : +41 79 302 95 82

Email : michel.boni@bluewin.ch

8. Alpes du Sud, col de Parquetout (FR-38-1398), samedi 31 août 2024.

Ce sont des parcours libres pour un rendez-vous à partir de 11h30 sur l'aire de pique-nique située à la sortie de Saint-Michel-en-Beaumont sur la route du col de Parquetout.

Contacts :

Jean-Paul Zuanon,

Tél : +33 4 76 30 49 21

Bernard Henry,

Tél : +33 6 08 74 29 59

Email : bernard.henry05@orange.fr

9. Rencontre Occitane Bernardini, Occitanie & Nouvelle Aquitaine, du vendredi 30 août au lundi 02 septembre 2024.

En 2024, nous aurons le plaisir de nous retrouver à Bagnères-de-Luchon au cœur des Pyrénées.

- **Vendredi 30 août** : c'est un circuit exigeant qui permettra de franchir **16 cols** dont **deux** supérieurs à « 2000 m ». (*trace **Openrunner 17914472***).
- **Samedi 31 août** : **9 cols** dont **quatre** supérieurs à « 2000 m » seront au programme (*trace **Openrunner 17914986***). Avec un départ de Benque Dessous et Dessus, le parcours est ramené à 34 km avec un dénivelé de 1500 m et ... le même nombre de cols.
- **Dimanche 1^{er} septembre** : la Rencontre Occitane Bernardini sera accessible à tous avec **1 col** (*trace **Openrunner 17914256***) ou un peu plus complète selon les choix de chacun avec **7 cols** (*trace **Openrunner 17914303***).
- **Lundi 02 septembre** : au départ de Cazeaux-de-Larboust, **2 cols** sont prévus dont **un** supérieur à « 2000 m », (*trace **Openrunner 17915073***).

Il y aura donc la possibilité de franchir **33 cols différents** dont **sept** supérieurs à « 2000 m ».

Ces circuits ne sont bien évidemment que des suggestions.

Les alentours de Luchon permettent également de faire de beaux circuits routiers.

Bagnères-de-Luchon propose un grand choix d'hébergements.

Le Vacancéole « Résidence Illixon » me semble proposer un très bon rapport qualité prix.

Contact :

Fred SINGLA (CCC n°5173).

Tél : +33 6 33 68 33 44.

Email : 5173ccc@gmail.com

10. Drôme, Ardèche, Vaucluse, Samedi 7 septembre 2024.

Col de la Croix de Cruas (**FR-07-0388**), il se trouve en Ardèche sur la ligne de crête des collines qui surplombent le Rhône entre Le Pouzin et Le Teil. Le point d'accueil sera ouvert à partir de 11h00 jusqu'à 15h30.

Les organisateurs vous proposeront un moment de convivialité et d'échange autour d'un ravitaillement à base de produits régionaux.

Les places de parking étant limitées au col, le départ des circuits se fera vers le village de Saint-Vincent-de-Barrès. Possibilité de parking à proximité du cimetière.

Programme :

Route : 60 km, dénivelée 1150 m, **5 cols**, possibilité d'ajouter **2 cols** muletiers en option (trace **Openrunner 17972233**).

VTT ou Gravel : 44 km, dénivelée 1150 m, **7 cols** (trace **Openrunner17968679**).

Merci de nous prévenir de votre présence quelques jours avant la date afin que nous puissions dimensionner correctement la logistique.

Contacts :

Alain BENOIST Tél : 06 76 96 23 94 Mail : alain.benoist.dt04sw@gmail.com

Alain THIBON Tél : 06 37 31 54 76 Mail : thibona@wanadoo.fr

11. Rassemblement national Belgique.

Nationale bijeenkomst België, Geraardsbergen / Grammont, samedi 14 septembre 2024.

Le rendez-vous sera organisé à Grammont (9500).

Contact :

Henk Leroy.

Tél : +32 475 62 74 04

Email : henk.leroy@telenet.be

Email : dt.be@centcols.org

12. Ain-Loire-Rhône, dimanche 22 septembre 2024.

Col du Pavillon (**FR-69-0755**).

Route & VTT.

Contact :

Pierre Brivet.

Tél : +33 6 89 84 07 97

Email : pierre.brivet@orange.fr

13. Raduno Italiano, samedi 05 & dimanche 06 octobre 2024.

Raduno – Bassano del Grappa (Veneto).

Contact :

Luigi Spina.

Tél : +39 349 416 31 74

Email : luigi.spina@gmx.de

14. Pyrénées, Cent Cols / Cols Durs, dimanche 06 octobre 2024.

Col de Latrape (**FR-09-1111**).

Rendez-vous de 09 h 00 à 13 h 00.

Contact :

Alain Gillodes.

Tél : +33 5 61 56 74 35, mobile : +33 6 78 67 83 62.

Email : alain.gillodes@orange.fr

1. Additifs.

Afin d'aider nos membres peu à l'aise avec les outils informatiques, le CA a décidé de relancer la mise à disposition d'additifs.

Cela concerne les additifs aux principaux catalogues européens (Allemagne, Espagne, France, Italie et Suisse).

L'objectif de ces additifs est de fournir un récapitulatif annuel du 1^{er} janvier au 31 décembre, publiés en janvier de l'année suivante.

Le contenu de ces additifs est limité aux cols nouveaux (Ajouts), aux cols qui sont passés du statut « Refusé » au statut « Accepté » ainsi que les cols supprimés des catalogues.

Pour toutes les autres évolutions (Noms, Coordonnées, etc...), il faut consulter les catalogues.

Ces additifs sont téléchargeables en trois versions Excel, Libre Office et PDF. Les versions Excel et Libre Office ont une structure de fichier identique à celle des catalogues. La version PDF est conçue pour être imprimable et utilisable sans informatique, cependant les fichiers contiennent les liens vers l'outil VISU qui permet de visualiser les cols sur un fond de carte.

Les additifs de 2020 à 2023 sont disponibles en téléchargement sur le site à la page « Les Cols / Additifs », lien : <https://www.centcols.org/les-additifs/>





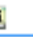
































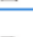














Au niveau diffusion, il n'y aura pas de diffusion papier organisée par le club.

Pour les membres sans informatique et / ou adresse de messagerie électronique, afin d'éviter des frais importants d'impression et de diffusion, on fera l'envoi par messagerie à un proche du membre qui se chargera de l'impression.

Pour des cas résiduels sans solution, ce sera du cas par cas avec l'aide de Bruno LITWIN (Boutique).

2. Catalogues personnalisés.

La page de téléchargement des catalogues s'enrichit de 2 colonnes supplémentaires pour les membres qui ont déclaré des cols sur le site : ils peuvent désormais télécharger des catalogues personnalisés pour les pays où ils ont déclaré des cols.

Europe												
Afrique												
Amérique												
Asie												
Océanie												
Antarctique												
N°	Pays	Catalogues - actualisés	Date de référence	Version	Télécharger			Notices	Non reconnus	Info (boutique)	Membre	
					Excel	ODS	PDF				Excel	ODS
1		Albanie	09-11-2020	1								
2		Allemagne	29-11-2023	6								
3		Andorre	22-03-2022	3								
4		Autriche	16-11-2023	2								
5		Benelux	10-02-2023	3								
6		Bulgarie	09-11-2020	1								
7		Espagne	15-02-2024	41								

Ces catalogues contiennent des données personnelles, quand elles existent dans la base. Il s'agit de la date de passage du col, de l'état (Indicatif / Accepté) et de l'année de la déclaration du col au Délégué Territorial.

	A	AD	AE	AF	AG	AH
1	Code	Date ajout	Dernière mise à jour	Passage	État	Déclaration
L656	FR-06-0039					
L657	FR-06-0083			02/06/2022	Accepté	2022
L658	FR-06-0115					
L659	FR-06-0120					
L660	FR-06-0123			02/06/2022	Accepté	2022
L661	FR-06-0140					
L662	FR-06-0149		29/06/2021	24/07/2012	Indicatif	2012
L663	FR-06-0180		29/06/2021	24/07/2012	Indicatif	2012

3. Export ccWay vers les tableurs.

Pour les membres connectés qui utilisent ccWay, deux nouveaux formats de sortie sont proposés pour l'exportation de la sélection : Excel et Libre Office. Les fichiers générés contiennent les mêmes informations, quel que soit le pays.

Quand la sélection résulte d'une sélection géographique, le fichier généré contiendra autant d'onglets que de pays concernés par la sélection.

Si la sélection contient des cols faits et déclarés, les colonnes supplémentaires des catalogues personnalisés seront intégrées dans le fichier (voir ci-dessus).

Format de sortie
?
↓

Choisir le format voulu selon votre logiciel

- GPX (universel)
- KML (Google Earth)
- Excel
- Libre Office

La Semaine Européenne 2024.

Semaine Européenne de Cyclotourisme UECT 2024.

Lieu : à VILA POUCA DE AGUIAR (Portugal).

Du 29 juin au 06 juillet 2024.

L'UECT – Union Européenne de Cyclo Tourisme.

Après l'Espagne en 2023, voici le **Portugal en 2024**, à Vila Pouca de Aguiar précisément dans le nord-est du pays dans la région de l'Alto Tâmega.

Vila Pouca de Aguiar (Portugal) est une petite ville de 12 000 habitants, située à 120 km au Nord-Est de Porto et à 30 km au Nord de Vila Réal. La frontière espagnole n'est distante que de 50 km et Saint Jacques de Compostelle est à 230 km.

Une terre d'or, de pierre et d'eau :

Pourquoi ? : c'est ainsi que se définit cette région. Vila Pouca de Aguiar a été choisie en tenant compte de sa position proche de la vallée du Haut Douro et de ses affluents, de son climat ensoleillé sans fortes chaleurs, des conditions uniques pour la pratique du cyclotourisme et pour la réalisation de cet événement européen. Ce territoire authentique est inconnu de la plupart du public étranger où la vie passe lentement, avec des routes en bon état et peu de circulation.

La région apporte également de nombreuses attractions touristiques, des monuments, des parcs naturels, des paysages bucoliques, une gastronomie riche et, bien sûr, le vignoble (classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco) qui produit du vin depuis quelque deux mille ans, sa principale production étant le vin de Porto.

Une région aux nombreuses richesses patrimoniales :

Vila Pouca de Aguiar et ses environs touristiques sont à découvrir sur Planet Portugal :

- Pedras Salgadas avec son parc de 20 ha renfermant une flore et faune très riche et des sources d'eau gazeuse.
- Le château d'Aguiar construit entre le IX^{ème} et le X^{ème} siècle repose sur un gigantesque rocher de granit, offrant une magnifique vue à 360 degrés.
- Les anciennes mines d'or, de plomb, d'argent de Tresminas.
- Les barrages hydroélectriques Alto Tâmega, Daivões et Gouvães du projet Rede Natura 2000.
- Le parc naturel d'Alvão, les greniers du village de Travassos, les cascades de Bilhó, la mythique N2 qui traverse le Portugal du nord au sud, et bien sûr, la mont Senhora da Graça, sanctuaire et lieu mythique où se termine les étapes clefs du Tour cycliste.

Au programme côté vélo :

Côté vélo, trois parcours quotidiens entièrement fléchés (50 - 80 -120 km.) pendant les cinq jours, plus un parcours découverte de 60 / 70 km le samedi et le dimanche après-midi. Au programme, des itinéraires dans une région de petites montagnes pour un dénivelé accessible à tous cyclos avec un minimum d'entraînement, circuits en altitude entre 771 m et 1 330 m, prévoir des braquets adaptés aux ambitions de chacun.

Pour les accompagnants, le programme des visites sera axé exclusivement sur les sites touristiques avec un accompagnement de guides francophones et anglophones.

En ce qui concerne les animations, elles seront organisées tous les soirs pour les participants en vue de promouvoir leur pleine intégration dans la communauté locale.

Hébergements :

Le camping fédéral UECT sera réparti en deux zones distinctes en intra-muros selon le cas :

- Deux sites seront en mesure de pouvoir accueillir au total sur herbe / gravier / petits pavés portugais environ 250 emplacements camping-cars, caravanes.
- Un site est uniquement accordé aux toiles de tente avec 55 emplacements sur herbe / gravier.

Des services seront également disponibles sur réservations pour le camping :

- L'électricité,
- La restauration,
- Et d'autres aspects liés au fonctionnement des activités.

Diverses autres possibilités d'hébergement ont été répertoriés dans la ville et dans un rayon de 10 km (liste sur notre site), ce qui fait que nous serons en capacité d'accueillir en hébergement 800 participants.

L'organisation de cette dix-huitième **Semaine Européenne du Cyclotourisme UECT** a été confiée à la Fédération portugaise de cyclisme – Vélo pour Tous, en étroite collaboration avec l'**Union Européenne de Cyclo Tourisme (UECT)** et en partenariat avec la municipalité de Vila Pouca de Aguiar.

Nous vous attendons toutes et tous à Vila Pouca de Aguiar, nous saurons accueillir chaleureusement les cyclotouristes européens en toute simplicité.

Patrice Godart, président de l'**UECT**.

Informations et renseignements :

- Contact : info@uct.org
- Site internet : www.uct.org avec des informations générales et pratiques dans la rubrique « Semaine Européenne – Vila Pouca de Aguiar 2024 ».

Le Bulletin d'inscription électronique :

À retrouver sur www.uct.org.



Instructions pour l'envoi des photos de cols - Luc Rioland.

Remarques préliminaires :

Il nous reste encore de nombreux cols à documenter.

Les photos de cols, ainsi que de leurs voies d'accès ou d'approche, **sont d'un grand intérêt pour renseigner et aider les confrères** (état des pistes ou sentiers, passage délicat, départ douteux...), tout comme celles montrant l'environnement (prairie, forêt, pierrier...), complétant ainsi avantageusement les informations sur carte et catalogue.

Pour les cols déjà documentés, les **photos adressées doivent apporter un complément utile** à celles déjà en ligne pour éviter les doublons.

Le nombre de photos est normalement limité à 6 par col.

Un fichier par pays ou département peut être fourni sur demande. Il donne la possibilité de vérifier visuellement si les cols sont documentés ou non.

Toutes les photos sont les bienvenues. Toutefois, compte tenu des contraintes liées notamment au quota de 6 photos, une photo de moindre qualité (faible visibilité, panneau peu lisible, mauvaise condition météorologique, etc...) pourra être remplacée par le responsable de la **mise en ligne**.

Les photos ou demandes sont à envoyer à l'adresse suivante : photos@centcols.org

Critères généraux :

- Les photos doivent avoir une dimension de 800x600 au format JPEG, ne pas dépasser 1 MO. À cette fin, il existe des outils gratuits et d'utilisation facile pour réduire les photos :
 - bulkresizephotos.com, par exemple.
- Chaque photo devra être légendée par le **code**, le **nom du col**, et **ce qu'elle représente**. Par exemple :
 - **FR-04-1242a** Col de Charamel – panneau au col.jpg
ou bien :
 - **FR-04-1242a** Col de Charamel – vue depuis le col vers l'est.jpg

Critères particuliers :

- Les photos de panneaux au col, pouvant constituer un élément justificatif de validation du col, doivent être **bien lisibles**.
- Les photos de panneaux directionnels - panneaux très utiles car significatifs d'un itinéraire privilégié, souvent balisé - doivent être accompagnées de **l'indication du lieu où le panneau est implanté** afin de pouvoir le situer géographiquement lors de la préparation des itinéraires.
- **La légende de la photo du col doit être synthétique et explicite**, par exemple :
 - « **Vue du col depuis le versant sud** » (ou accès - ou col à l'horizon par versant sud).
 - « **Départ du sentier depuis la piste X** » (ou tout élément sur la praticabilité de l'accès surtout pour les muletiers :
 - *Passage délicat,*
 - *Éboulis final sur l'accès versant nord, ...*).
 - « **Le col** » (photo du col lui-même).
 - « **Vue depuis le col vers le sud** » (ou la vallée, ou un lieu défini sur la carte).
 - « **Croix au col** » (ou tout autre élément culturel, historique ou touristique...).
- Si possible, sur la photo d'une crête, matérialiser par un repérage (flèche ou texte) la position du col concerné (voir exemples : **FR-04-2222** et **FR-04-2680**).
- **Les photos doivent être neutres** : il s'agit de privilégier les paysages, le vélo doit rester discret et les personnes ne doivent pas être représentées ou identifiables.

Pour vous faciliter la tâche, nous avons apporté des modifications sur le fichier qui vous servira à préparer et effectuer votre déclaration en ligne.

Ce fichier est accessible de la manière suivante :

- 1) Ouvrir l'onglet « LA VIE DU CLUB »,
- 2) Choisir « Déclaration des cols »,
- 3) Puis télécharger le fichier dans le format souhaité (Excel, Calc ou PDF).

- **Procédure** :

Club des Cent Cols

Modèle pour la déclaration en ligne des cols.

Utilisez ce fichier pour y consigner les cols que vous désirez déclarer en ligne au Club des Cent Cols. Remplissez pour cela la liste se trouvant comme seconde feuille de ce fichier.

Il est aussi possible (mais ce n'est plus recommandé) d'utiliser les modèles pour envoi au DT :

<https://www.centcols.org/cotisation-annuelle/>

Pour trouver les codes des pays et régions, utilisez le lien suivant :

https://fr.wikipedia.org/wiki/ISO_3166-1

Quand votre liste annuelle est prête à être soumise, copiez-en le contenu (sans les titres) vers :

<https://www.centcols.org/membres/cols/declaration.php>

Il est recommandé de sauvegarder ce fichier pour vos propres archives.

- **Liste** :

N° d'ordre	Code complet du catalogue (type FR-66-1280a)	Nom complet du col	Altitude officielle (sans espace, ni m)	Date de passage : année, ou mois-année, ou jour-mois-année. (ex : 2023, 05-2023, 15-07-2023)
1				

En vous souhaitant une belle année cyclo  !